



Au Conseil Général

Municipalité de Dizy

Dizy, le 28 avril 2025

Préavis no 1/2025 : Rapport de gestion et comptes 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

I. But

Le présent préavis demande l'approbation du rapport de gestion et l'acceptation des comptes de la commune pour l'année 2024 par le Conseil Général.

II. Explications

Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus de CHF 26'768.76. Des rentrées d'impôts plus importantes (impôt sur le revenu, gains immobiliers, droit de mutation) ont été encaissées. Un montant d'environ CHF 230'000.- nous a été restitué suite à la reprise des ouvrages par Vy-de-Mauraz. Ce résultat nous a permis de faire un amortissement supplémentaire de CHF 45'000.- pour la place de jeux et le cimetière. Un montant de CHF 203'000.- a été versé au compte « passifs transitoires péréquation » pour 2024. Un montant de CHF 20'000.- a également été versé au « fonds de réserve général ».

Nous portons également à votre connaissance que la fiduciaire, chargée de la révision de nos comptes, a effectué son contrôle en date du 2 avril 2025.

III. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil Général à bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général,

- Vu le préavis no 1/2025, « Rapport de gestion et comptes 2024»
- Oûi le rapport de la Commission désignée pour étudier ce projet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. d'adopter les comptes communaux de l'année 2024.
2. d'approuver la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

M. Alain Jaquier

Déléguée municipale : Mme Brigitte Bütler



La secrétaire

Mme Stéphanie Baudat

Annexes : - Comptes 2024 - rapport de gestion 2024